



**MÉMOIRE DÉPOSÉ À LA VILLE DE MONTRÉAL
DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION SUR
LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Introduction

La direction générale de Boscoville tient à remercier la Ville de Montréal pour cette initiative visant la mise en œuvre d'une politique de développement social. Elle constate une grande similitude entre les principes directeurs proposés par le cahier de consultation « *Vers une politique de développement social de Montréal 2016* » et ceux qui guident les énergies consacrées quotidiennement au développement et à l'actualisation de son offre de service.

Par le dépôt de ce mémoire, Boscoville veut contribuer à enrichir les mesures visant à aider les jeunes dans le développement de comportements et d'attitudes favorisant l'engagement civique et la participation citoyenne.

Pour atteindre cet objectif, les instances de la société civile doivent soutenir l'accès à des opportunités de développements positifs novatrices et concertées pour et avec les jeunes. L'engagement civique et la participation citoyenne sont au cœur de plusieurs des travaux que Boscoville mène afin de favoriser l'exercice de la citoyenneté chez les jeunes. Ils constituent notamment la trame de fond du Projet Action Jeunesse (PAJ), axée sur le développement de l'*empowerment* des jeunes.

Par ailleurs, un constat important émane à travers une multitude d'actions liées à différents projets visant l'intégration socioprofessionnelle des jeunes en entreprise d'insertion : celui de l'importance de la stabilité du logement pour le maintien en emploi.

Contexte

L'équipe de Boscoville accompagne de nombreux partenaires dans une coconstruction de projets, de programmes novateurs visant le développement des jeunes de 0 à 30 ans, en préconisant une interaction continue entre la sphère des « connaissances scientifiques » (littérature et chercheurs) et celle des « connaissances et expériences pratiques » (partenaires et experts cliniciens).

Boscoville s'assure, par l'emploi d'outils pratiques d'évaluation et de suivis qui soutiennent des prises de décisions éclairées, de leur apporter au besoin les ajustements nécessaires. Tous les travaux menés sont soutenus par des chercheurs provenant de diverses universités.

Boscoville adhère à l'idée qu'il importe de constamment ajuster la pratique avec l'évolution des connaissances et des contextes. Il met de l'avant des actions de prévention et d'intervention pertinente et adaptée aux défis que rencontre la jeunesse en général et des jeunes en particulier dans leurs différents milieux de vie.

Boscoville investit beaucoup de ses énergies pour agir comme pôle de référence en matière d'innovation sociale au service des organismes qui favorisent l'engagement et le développement des jeunes. Parmi les partenaires de Boscoville, on compte des CIUSSS, des CISSS, des milieux scolaires, communautaires, autochtones ainsi que des communautés locales.

La mission de Boscoville se réalise à travers quatre volets : l'intervention de réadaptation ; la mobilisation et l'action communautaire ; l'insertion sociale, notamment par l'activité économique, ainsi que les activités sportives, sociales et culturelles comme vecteur de développement des jeunes.

Problématique

Boscoville reconnaît comme une problématique importante et actuelle la difficulté à rejoindre les jeunes issus de milieux vulnérables (contexte social, culturel et économique) et à leur rendre accessible une participation à l'intérieur d'initiatives novatrices. Ceux-ci n'ont pas toujours accès à des opportunités visant le développement de leur plein potentiel. Socialement, culturellement et économiquement les freins peuvent être nombreux.

Pour agir au niveau de cette problématique et mieux répondre aux besoins de ces clientèles jeunesse, en favorisant la mixité sociale et en contribuant au « vivre ensemble », il est essentiel de multiplier les occasions de participation, notamment en les rendant accessibles financièrement et équitables en matière de justice sociale.

Pour y parvenir, il importe de repenser nos façons de faire, explorer des approches contemporaines et innover sur le plan des technologiques afin de rejoindre les jeunes qui les composent. Le tout en s'assurant d'une intensité dans le déploiement des initiatives et de rigueur sur le plan des évaluations des programmes jeunesse.

Le présent mémoire propose des éléments de solution tributaires de l'expérience accumulée par Boscoville au fil des ans, tant dans le domaine de la prévention que celui de l'intervention psychosociale et de la réadaptation. En les coordonnant avec celles proposées par d'autres partenaires à la démarche, sûrement qu'émaneront de celles-ci des pistes à retenir pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une meilleure politique en matière d'enjeux reliés à la jeunesse.

Volet Mobilisation et action communautaire Engagement civique et la participation citoyenne des jeunes Projet Action jeunesse (PAJ)

L'objectif d'augmenter le nombre de jeunes qui s'engagent civiquement dans leur milieu a été un choix mûrement réfléchi par l'équipe de Boscoville. Il part de la prémisse qu'en agissant sur la mise en œuvre d'opportunités visant l'engagement des jeunes au sein de leur communauté, on favorise leur bien-être et on leur donne accès à des processus d'apprentissages favorisant une augmentation des comportements entrepreneuriaux et prosociaux.

Les valeurs entrepreneuriales telles que leadership, l'empathie et le sens de l'initiative, qui sont à la base de l'engagement civique se traduisent par une série de comportements qui peuvent être appris par les jeunes. Pour ce faire, il importe de leur fournir, à travers des projets auxquels ils adhèrent, l'opportunité d'expérimenter des processus d'échange et de décisions, soutenus par des adultes signifiants. Ceux-ci se doivent d'être qualifiés pour soutenir le développement de ces apprentissages en particulier chez les jeunes vulnérables.

On peut noter des retombées importantes de l'engagement civique auprès des jeunes et sur la collectivité. Les effets bénéfiques de l'engagement civique des jeunes sont en effet abondamment documentés. On en répertorie au niveau de la santé physique ou mentale, de la diminution des risques de délinquance et même, sous certaines conditions, de l'augmentation de la persévérance scolaire.

La majorité des études sur le sujet indique que les jeunes de 12 à 24 ans civiquement engagés sont plus susceptibles que les jeunes non-engagés de relever des défis personnels et sociaux et d'être maîtres de leur vie. On observe notamment chez ceux-ci les impacts suivants :

- une augmentation de l'estime de soi (sens plus aigu de leur capacité) ;
- une amélioration générale de leurs compétences sociales et scolaires ;
- une augmentation de leur confiance en soi ;
- un renforcement de leurs liens avec la famille et les pairs ;
- un affermissement des valeurs morales et de l'intégrité ;
- une augmentation de leur bien-être et une modélisation de leur identité ; et
- l'acquisition de qualités entrepreneuriales (sens des responsabilités, créativité, esprit d'équipe, initiative, solidarité).



Boscoville a développé un programme favorisant l'engagement civique des jeunes, le Projet Action Jeunesse (PAJ). Il consiste en un incubateur de projets de jeunes, dirigés par des jeunes. Un comité de sélection composé de jeunes âgés de 14 à 23 ans se voit octroyer une somme d'argent qu'il doit gérer dans le but de financer et surtout d'accompagner des projets. Ceux-ci sont initiés par des groupes de jeunes que l'on appelle les groupes porteurs. Applicable à divers contextes, le programme peut être soutenu par plusieurs types d'organisation : arrondissements, organismes jeunesse, etc.

Les projets retenus doivent avoir un impact pour leur communauté. L'expérience démontre que les projets présentés par les groupes porteurs soutiennent plusieurs causes qui touchent les jeunes, et qui sont d'ailleurs mentionnées dans la stratégie jeunesse de Montréal : le développement durable, la promotion de la culture et des arts, le développement des communautés locales, les saines habitudes de vie, la lutte au décrochage, etc.

Les jeunes du comité de sélection sont soutenus par un adulte accompagnateur, qui joue un rôle de conseiller et non de décideur. Ce dernier aide les jeunes à objectiver leurs décisions et à cheminer dans le développement de comportements

entreprenants, prosociaux et engagés. C'est aussi l'accompagnateur qui s'assure de préparer le terrain avec les adultes de la communauté lorsque nécessaire et de faciliter la concordance de la culture du par, pour et avec les jeunes, à travers les pratiques de son organisation.

Un guide de programme et des outils validés de suivi, d'accompagnement et d'évaluation ont été développés par Boscoville afin de soutenir cet adulte, ainsi que l'organisation porteuse du projet. L'adulte accompagnateur peut de plus compter, tout au long du processus, sur le soutien constant d'un agent de développement de Boscoville pour le conseiller dans l'implantation et les inévitables adaptations du programme à la réalité locale.

PAJ présente des retombées indéniables et directes, pour la communauté qui le soutient, maintenant et pour l'avenir :

- des retombées des projets de jeunes dans divers secteurs dont se soucient les jeunes ;
- le développent, chez plusieurs jeunes qui y participent, un lien d'attachement plus fort envers leur communauté locale ;
- une pépinière de jeunes leaders entreprenants tournés vers les besoins de leur communauté ;
- émergence de modèles positifs, issus de la communauté.

Volet Mobilisation et action communautaire

Les jeunes éloignées du marché du travail

Projet pilote visant une pratique adaptée pour l'insertion professionnelle

Le passage à la vie adulte est un phénomène moins prévisible et linéaire qu'autrefois. Il tend à se dérouler plutôt lentement, graduellement, et à être parsemé de certains allers-retours. Par exemple, l'allongement des études peut retarder le départ du nid familial, l'indépendance financière et la création d'une famille.

L'atteinte de l'âge de la majorité ne signifie donc pas un passage à la vie adulte. À 18 ans, plusieurs jeunes adultes peuvent encore compter sur divers appuis de leur entourage pour atteindre leurs objectifs personnels et professionnels. Cependant, la majorité des jeunes ayant reçu les services des centres jeunesse ont un réseau de soutien plus restreint. Paradoxalement, ils vivent ce passage à la vie adulte à 18 ans.

Boscoville s'est associé au Collectif des Entreprises d'Insertion du Québec (CEIQ) pour développer, avec la collaboration du *Programme jeunesse* du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (incluant le Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire), un programme visant l'insertion socioprofessionnelle. Il s'agit d'un

parcours adapté aux besoins de jeunes ayant reçu les services d'un centre jeunesse ou ayant vécu des difficultés d'adaptation importantes.

Le champ de l'intégration sociale et de l'insertion socioprofessionnelle propose plusieurs façons de faire qui varient selon les organismes, les institutions, les approches d'interventions préconisées et les particularités de la clientèle. En revanche, plusieurs écrits sur le sujet proposent des recommandations qui se rejoignent. Devant cette variété d'options, le choix des éléments constitutifs de ce projet novateur se réalise dans une perspective de complémentarité, voire de plus-value, en regard des initiatives déjà en place au CJM-IU et dans les entreprises d'insertion.

À la suite de plusieurs activités de consultation, il est ressorti des points de convergence quant aux interventions favorisant le passage à la vie adulte. Un certain nombre de postulats de base ont été retenus pour le développement d'un projet de parcours adapté à caractère multidimensionnel.

- L'insertion sociale (réseau social, réseau de support, logement) est préalable à l'intégration au travail (De Gaulejac, 1994 ; Goyette, 2003 ; Noreau et al., 1999).
- L'interdépendance favorise davantage le développement de l'autonomie que l'indépendance (Goodkind, 2011; Goyette, 2004; Pausé et al., 2004; Scannapieco et al., 2007).
- L'intervention multidimensionnelle par le biais des quatre domaines de l'intégration sociale du CJM-IU (2007) inspirés de De Gaulejac et Taboada (1994), et de Gaudet et Chagnon (2004).
 - Domaine personnel : développement des compétences affectives et cognitives permettant d'agir sur les trois autres domaines.
 - Domaine relationnel : développement d'un réseau social de qualité.
 - Domaine fonctionnel/productif : développement de la fonctionnalité dans la vie quotidienne et de la productivité au travail.
 - Domaine symbolique : questionnement sur le rapport à soi et aux autres, son utilité sociale, ses valeurs et son éthique du travail.
- La motivation au changement ne doit pas être considérée comme une condition préalable, mais plutôt comme un objet d'intervention (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2013).

Au nombre des moyens retenus pour réaliser les interventions multidimensionnelles et l'accompagnement, on retrouve :

- l'aide au développement d'un réseau social de qualité (ex. : créer, maintenir et savoir utiliser de nouveaux liens positifs, maintenir les liens avec les personnes significatives, etc.) ;
- l'aide axée sur les solutions et le passage à l'action (ex. : expérimenter rapidement les nouvelles connaissances, traduire les intentions en action, etc.) ;
- le renforcement des petites et grandes réussites (ex. : recevoir des encouragements et de la reconnaissance ajustés selon les attentes et les efforts fournis en fonction du potentiel, etc.) ;
- des activités, visant l'intégration sociale, planifiées à l'aide de la structure d'ensemble du modèle psychoéducatif et inspirées d'approches cliniques reconnues.

En reconnaissant ces postulats et en planifiant l'intervention en conséquence, le projet pilote multidimensionnel favorise l'intégration sociale en contexte d'employabilité. Il propose des critères de sélection des participants afin de s'assurer que la santé, le niveau de maturité et de développement du futur participant correspondent au minimum nécessaire pour une évolution durant le programme et sa réussite. À la suite d'une sélection efficace, le participant entame son parcours entouré d'adultes sensibilisés, formés et soutenus au regard de l'application du programme.

Certaines entreprises d'insertion exercent déjà, en partie, des interventions et de l'accompagnement multidimensionnels. Cependant, il est fort probable que la plupart des entreprises d'insertion motivées à participer à l'application du programme vivront des enjeux liés au changement de pratiques. Boscoville et le CEIQ sont conscients de cette réalité et sont habilités à les soutenir durant leur changement de pratiques.

CONCLUSION

Boscoville espère que les pistes de suggestion énumérées dans le présent document, soit les interventions menées par, pour et avec les jeunes (Programme action jeunesse) ou les interventions ciblées auprès des jeunes en situation de vulnérabilité (Mobilisation et actions communautaires), permettront de contribuer au développement d'une meilleure politique en matière d'enjeux reliés à la jeunesse.

L'équipe de Boscoville réitère son soutien et son désir de collaborer avec la Ville de Montréal dans tout projet d'intervention qui vise le développement des capacités des jeunes et l'accroissement de leur participation pour une citoyenneté responsable, mobilisatrice et inclusive.

Pour toute question ou demande d'information, veuillez contacter :

Monsieur Claude Lévesque
Directeur général | Boscoville
claud.levesquel@boscoville.ca
514 648-6006 (poste 2100)
10950, boulevard Perras
Montréal (Québec) H1C 1B3

Ou

Monsieur Mohsen Romdhani
Directeur général adjoint | Boscoville
mohsen.romdhani@boscoville.ca
T. 514 648-6006 (poste 2120)
10950, boulevard Perras
Montréal (Québec) H1C 1B3

